



Une initiative de



Avec l'appui de



APPEL A PROJETS

« SOUTENIR LA JEUNESSE EN MEDITERRANEE »

- Règlement 2022 -

« Soutenir la Jeunesse en Méditerranée » est une initiative conjointe du Gouvernement de la Principauté de Monaco¹ et du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères². Cette action inédite s'inscrit dans la dynamique du Sommet des deux rives et de la signature à Marseille le 23 juin 2019 des « Engagements pour une nouvelle ambition en Méditerranée » par les Ministres des Affaires Étrangères du 5+5 (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal, Tunisie) ainsi que du Forum des Mondes méditerranéens ayant eu lieu à Marseille les 7 et 8 février 2022.

L'édition 2022 de cet appel à projets est mise en œuvre par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD).

¹ Direction de la Coopération internationale

² Délégation Interministérielle à la Méditerranée et Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

1. OBJECTIF

Le présent appel à projets « Soutenir la Jeunesse en Méditerranée » a pour objectif de **favoriser le partenariat entre des organisations de la société civile (OSC) de Méditerranée porteuses d'initiatives innovantes en faveur de la jeunesse.**

Cet appel à projets ambitionne :

- La création de synergies entre les organisations de la société civile des deux rives de la Méditerranée œuvrant en faveur de la jeunesse,
- L'identification et le développement d'approches et d'initiatives innovantes.

2. ELIGIBILITE

Les organisations de la société civile éligibles ainsi que les entités publiques ou privées œuvrant pour des projets à impact social, en Algérie, en Espagne, en France, en Italie, au Liban, en Libye, à Malte, au Maroc, en Mauritanie, à Monaco, au Portugal et en Tunisie sont invitées à soumettre des projets dans au moins un des champs suivants :

- Éducation,
- Culture,
- Formation professionnelle,
- Insertion socio-économique,
- Mobilité (rencontres et échanges de pratiques entre acteurs de la jeunesse),
- Entrepreneuriat social et solidaire
- Sport

Les projets devront être soumis par un consortium constitué d'un partenaire³ des rives Sud ou Est de la Méditerranée et d'au moins un partenaire localisé dans un autre pays éligible de cet appel à projets (Nord, Sud ou Est), avec les conditions suivantes :

- **Le partenaire de la rive sud/ est provenant des pays suivants : Algérie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie** sera porteur du projet et aura à ce titre la responsabilité de la gestion de la subvention et de la représentation du consortium auprès de l'IECD.
- Le partenariat associera au moins un **autre partenaire de la rive sud / est ou un partenaire de la rive nord des pays suivants : Espagne, France, Italie, Malte, Monaco et Portugal.**

³ On entend par partenaire une organisation de la société civile ou une entité publique ou privée œuvrant pour des projets à impact social

- Les organismes de la société civile (OSC) œuvrant pour les jeunes en situation de précarité et les jeunes femmes et/ou ceux qui sont affiliés à des réseaux de jeunes sont fortement encouragés à participer à cet appel à projets.
- Les entreprises sociales et solidaires sont également éligibles.
- Les candidats qui ne remplissent pas l'ensemble des conditions administratives ⁴ ne seront pas éligibles.
- Une même OSC peut présenter au maximum 2 projets tant que les consortium et projets sont différents.
- Le consortium d'OSC devra apporter un cofinancement de 10% du montant total du projet. Les valorisations (quote part de la rémunération du personnel, mise à disposition de matériels ou de locaux, mobilisation d'autres fonds propres, frais de fonctionnement,) sont acceptées, et peuvent être celles de seulement l'une des OSC ou de toutes les OSC du consortium.

3. FINANCEMENT & CALENDRIER

Une enveloppe budgétaire globale de 350 000€ est allouée par les partenaires institutionnels de cet appel à projets (contribution de 250 000€ du MEAE français et de 100 000€ de la DCI Monaco).

Les initiatives retenues par le comité de sélection bénéficieront de subventions d'un **montant compris entre 12 000 et 15.000€** (les versements se feront en euros). Pour rappel, un cofinancement à hauteur de 10% minimum sera présenté par le consortium.

Le calendrier de cet appel à projets est le suivant :

| | |
|--|--|
| Lancement de l'appel à projets | Mardi 1 ^{er} mars 2022 |
| Clôture de l'appel à projets | Vendredi 15 avril 2022 à minuit (heure de Paris) |
| Information aux porteurs de projet et contractualisation des subventions | Juin 2022 |
| Lancement des projets | Juillet 2022 |
| Clôture des projets | 1 ^{er} semestre 2023 |

La durée **maximale** pour la réalisation des projets est de 12 mois.

⁴ Se référer ci-dessous au point 5. Dépôt de candidature

4. CRITERES DE SELECTION

Les projets proposés devront :

- S'inscrire dans les domaines de l'éducation, la culture, la formation professionnelle, l'insertion socio-économique, la mobilité et l'économie sociale et solidaire, le sport.
- Concourir à la réalisation d'au moins un Objectif de Développement Durable adopté par les Nations Unies en 2015 ([ODD](#)). Les projets répondant aux ODD suivants sont fortement encouragés : *ODD 1 « Pas de pauvreté », ODD 4 « Éducation de qualité », ODD 5 « Égalité entre les sexes », ODD 8 « Travail décent et croissance économique », ODD 10 « Inégalités réduites », ODD 15 « Vie terrestre ».*
- Prendre en considération le contexte de la crise COVID19 et apporter des solutions innovantes aux conséquences de la crise dans les domaines qui sont ceux de cet appel à projets.

Les critères d'appréciation seront les suivants :

- Le projet doit tenir compte des **publics les plus vulnérables** (notamment les populations confrontées à la pauvreté, à la déscolarisation, au chômage, au handicap, aux situations de conflit, à la violence, etc.)
- Le projet devra démontrer sa pertinence : les activités et les partenariats présentés seront cohérents avec les objectifs du projet dans le contexte de mise en œuvre ;
- Le descriptif du projet, ses objectifs, ses activités et son budget seront clairs et précis ;
- Le projet prendra en compte l'égalité femmes/hommes ([marqueur genre 1 de l'OCDE à minima](#))⁵ ainsi qu'une dimension environnementale ;
- Le projet veillera à associer des acteurs locaux à la mise en œuvre des activités ;
- Les projets proposant une démarche innovante ou originale se verront attribuer un bonus ;

⁵ La référence marqueur 1 de l'OCDE signifie que l'égalité des sexes est un objectif important, mais pas la principale raison d'entreprendre le projet.

- Le projet comprendra des activités de capitalisation et de partage d'expérience, et proposera des actions de communication ;
- Tous les documents de diffusion et les actions de communication réalisés dans le cadre des projets financés mettront en évidence l'appui des parties prenantes en mentionnant leurs noms et logos.

Important : Les activités du projet ne peuvent en aucun cas être liées à des actions de prosélytisme religieux ou de propagande politique.

5. DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être complet et envoyé avant le vendredi 15 avril 2022 à minuit (heure de Paris) par mail à l'adresse suivante : aap@iecd.org . Les fichiers trop lourds peuvent être envoyés à cette même adresse mail via la plateforme [WeTransfer](#).

Langue de travail

Les réponses doivent être rédigées en français de préférence.

Les propositions rédigées en anglais seront également acceptées.

Les documents administratifs peuvent être soumis dans la langue officielle du pays d'enregistrement. Les documents officiels soumis en langue arabe sont acceptés.

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

Éléments administratifs

1. Pour chaque OSC :

- 1) Les statuts
- 2) L'enregistrement des statuts auprès des autorités compétentes
- 3) La liste des membres
- 4) Le procès-verbal de la dernière assemblée générale OU le dernier rapport moral et financier

Les candidats sont priés de fournir uniquement ces 4 éléments, en suivant l'ordre de numérotation indiqué ci-dessus et avec un intitulé explicite pour chaque document.

2. Pour les autres organismes (entités publiques ou privées) :

- 1) Les statuts
- 2) L'inscription au Registre de commerce (pour les entités du secteur privé)

Les candidats sont priés de suivre l'ordre de numérotation indiqué ci-dessus, avec un intitulé explicite pour chaque document.

3. La lettre de demande de financement selon le format **Annexe1.Doc.LP** qui fait office d'accord d'engagement des parties du consortium. Cette lettre doit être signée par les membres du consortium et indiquer les **informations bancaires complètes** de l'organisme porteur.

Description du projet

4. La note conceptuelle du projet selon le modèle fourni en **Annexe 2.Doc.NC**.
5. Un chronogramme prévisionnel conforme aux activités proposées par le projet.

Budget du projet

6. Le budget prévisionnel global du projet est soumis selon le modèle fourni en **Annexe 3.Tab.BP**
 - Il doit être exprimé en euros.
 - Les subventions doivent concourir au financement des dépenses nécessaires à la bonne exécution du projet, elles devront être réelles, raisonnables et justifiées.

6. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & OPERATEUR

Direction de la Coopération Internationale du Gouvernement de la Principauté de Monaco : la DCI est la structure du Gouvernement de la Principauté de Monaco en charge de l'Aide Publique au Développement monégasque. Son action, visant à lutter contre la pauvreté, s'articule autour de quatre domaines : la santé, la sécurité alimentaire, l'insertion socio-économique et l'éducation. L'un de ses programmes phares est la création d'emplois, tout particulièrement en Méditerranée. La DCI appuie pour exemple les actions du réseau « MedNC » Méditerranée Nouvelle Chance. Il est à noter que dans le cadre de cet appel à projet, la DCI s'appuiera sur le réseau des consulats honoraires de Monaco dans les pays concernés.

Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE/DGM/CIV) : la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats anime les relations avec les acteurs non étatiques français et étrangers impliqués dans les relations internationales dans des matières relevant des compétences de la Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elle est en charge du dialogue, de l'appui et de la conduite des politiques impliquant les sociétés civiles en France, dans le cadre européen et le reste du monde. Elle assure le secrétariat du conseil national du développement et de la solidarité internationale. Elle promeut la concertation et l'appui auprès des représentants des acteurs non étatiques locaux. Elle pilote, avec les différents opérateurs concernés, les appuis aux initiatives des ONG françaises. A ce

titre, elle contribue à l'élaboration et est chargée du suivi du volontariat de solidarité internationale, du service civique à l'étranger et des partenariats multi-acteurs.

Délégation Interministérielle à la Méditerranée : Le délégué interministériel à la Méditerranée est placé sous l'autorité du ministre des affaires étrangères. Sans préjudice des attributions exercées par le secrétariat général des affaires européennes, le délégué interministériel à la Méditerranée anime et promeut les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la France en direction de la rive sud de la Méditerranée, tant au sein des services de l'Etat qu'entre ces services et les autres personnes, publiques ou privées.

Pour l'exercice de ses missions, le délégué interministériel à la Méditerranée s'appuie sur les services et organismes placés sous l'autorité du ministre des affaires étrangères.

Institut européen de coopération et de développement (IECD) : Partenaire d'exécution de cet appel à projets, l'IECD a été chargé par la DCI/Monaco de l'organisation, le lancement, la contractualisation et le suivi de l'appel à projets. L'IECD est une organisation de solidarité internationale créée en 1988 qui met en œuvre des projets de développement humain et économique dans une quinzaine de pays, avec des partenaires locaux. L'IECD intervient dans les domaines de l'éducation, de la formation et l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat. Il est présent en Afrique subsaharienne, à Madagascar, dans le Bassin méditerranéen ainsi qu'en Asie du Sud-Est. Depuis 2018, l'IECD pilote le réseau Méditerranée Nouvelle Chance, un projet mis en valeur lors du dernier Sommet des Deux Rives.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Toutes questions éventuelles sont à adresser par email à aap@iecd.org
